

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ST LAGER BRESSAC

Séance du 26.03.2024

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	11

<p><b><u>Date de la convocation</u></b> 19.03.2024</p> <p><b><u>Date d'affichage</u></b> 27.03.2024</p> <p><b><u>Objet de la Délibération</u></b> Subvention Association Groupe d'Animation</p>	<p><i>L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six mars</i></p> <p>A dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de A. BERNARD</p> <p><b>Présents :</b> ASCARI S. / CHEVAT L. / LEOUZON P. / ROUSSON L. / STOFFT N. / VINCENT J. / R. PELLEGRIN / RIOU J. / BARDINE L / TEILHAS-BALME V.</p> <p><b>Excusés :</b> BAUDRAND M. / ROBERT G. / GRANDJEAN L</p>
---	---

Un collectif d'amis et parents propose une journée en l'honneur de Yohan BOYER, décédé dans un accident de la route il y a deux ans.

Ils souhaitent acheter un banc afin qu'il soit placé au droit du stade.

Il est donné lecture de leur courrier d'invitation et de demande de subvention.

Cette manifestation se déroulera sous couvert de l'association Le Groupe d'Animation : prêt de matériel, autorisation de buvette, etc...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Décide d'attribuer une somme de 100 € à l'association Le Groupe d'Animation
- Charge le maire d'en informer les requérants
- Inscrit cette dépense au budget communal 2024

Ainsi fait les jours, mois et an ci-dessus indiqués.

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

Alain BERNARD  
Maire de SAINT LAGER BRESSAC

